

Institut St Dominique

Association des parents du secondaire

Comité de l'association des parents du 3 décembre 2007

Présents : Alarcia Serge, Berlangier Isabelle, Berrendorf Marie - Françoise, Brune Dominique, Chapelle Xavier, Dudant Sabine, Gouverneur Edith, Joly Isabel, Marchand Isabelle, Petre Carole, Simon Véronic, Vandooren Anne, Vannieuwenhoven Catherine.

La réunion est présidée par Carole Petre.

1. Carole présente Madame Françoise Van Dieren, membre du pouvoir organisateur, chargée par celui - ci d'organiser une réflexion autour de la problématique de l'échec scolaire mise en avant par l'association des parents. Madame Van Dieren explique la démarche qu'elle a adoptée. Elle a eu d'une part le souci de mettre les professeurs face à ce que disent les parents, sans prendre position et sans édulcorer le message des parents et, d'autre part, d'entendre les professeurs sur ce sujet. L'objectif poursuivi était de repérer les leviers et les dynamiques à l'oeuvre pour permettre au PO de dégager des lignes directrices à proposer aux directions dans le cadre des objectifs que celles - ci doivent atteindre. Trois rencontres ont réuni une douzaine de professeurs volontaires, du fondamental et du secondaire, des jeunes et des plus anciens.

Au cours de la première réunion, les différentes remarques des parents ont été analysées:

- le passage du primaire au secondaire est trop brutal: certains enfants sont stimulés par ce changement, d'autres sont au contraire écrasés. La communication avec les enfants est différente en secondaire, où les professeurs sont en contact moins permanent avec les élèves que les instituteurs qui connaissent mieux leur élèves et sentent mieux l'effet de leurs paroles.
- les réunions de parents ne répondent pas aux attentes de conseil et d'analyse des parents; les professeurs relèvent que certains élèves ne travaillent pas ou pas assez et que les parents ne soutiennent pas toujours suffisamment les enseignants sur ce point.
- À propos du stress, constaté même chez les élèves qui réussissent bien, les professeurs mentionnent leurs propres difficultés: il leur faut à la fois

suivre le programme, assurer un bon niveau de culture générale et susciter la réflexion. La barre est donc placée très haut pour eux aussi.

- L'idée d'une concertation des professeurs afin de gérer mieux la masse de travail suscite l'intérêt.
- Les professeurs ont été très sensibles à l'inquiétude exprimée par les parents de voir disparaître les valeurs humanistes portées par l'école. Ils font état de la difficulté de relayer le projet pédagogique vers les jeunes professeurs. NB: si on veut réellement changer les choses, la question de savoir si cela n'"arrange" pas certains professeurs / parents / élèves devra se poser.

La deuxième réunion a été consacrée à une analyse du passage primaire / secondaire: les professeurs ont conscience que l'orientation de l'enfant doit être affinée. Les instituteurs donnent un avis en termes d'orientation et les enfants seront dirigés vers des écoles dont les critères ne sont pas bien connus. En revanche, des enfants parfois plus faibles arriveront en secondaire venant d'autres écoles, occupant les places ainsi "libérées"...

La troisième réunion a été consacrée à l'image de l'école. Les professeurs ont très vivement réagi à l'idée selon laquelle "le primaire = respect de l'enfant, le secondaire = la performance". Ils veulent garder une école complète, d'enseignement général. L'orientation ou la ré - orientation sont un exercice difficile: comment trouver la meilleure place pour un enfant, sans le blesser ou le décourager? D'autant que l'adolescence est par définition un temps de mutation difficile.

A partir de ce travail et des leviers qui se précisent, le PO va tracer des lignes de force, des axes prioritaires, dont la mise en oeuvre dépendra des directions:

1. la définition et la transmission du projet éducatif, qui peut se faire via une réflexion commune primaire / secondaire qui dégagera quelques valeurs fortes, l'attention sera portée lors du recrutement des professeurs et de leur évaluation à leur volonté et leur capacité d'adhérer au projet;
2. le regard porté sur l'élève (dit)"faible",
3. les moyens de coordonner les actions des professeurs (coordination verticale (par matière), coordination primaire / secondaire, etc.), de mettre en place des concertations actuellement inexistantes.

Les outils à la disposition des directions, souvent submergées par les tâches de gestion quotidienne, existent: le plan de formation, l'établissement des critères de recrutement et d'évaluation, les encadrements proposés par le Cegec...

Madame van Dieren répond ensuite aux questions et réactions des parents. Un malentendu est dissipé: certains membres de l'association des parents avaient compris que les parents seraient associés à ces réflexions, avec les professeurs. Telle n'était pas l'intention du PO.

Les parents sont en tout état de cause demandeurs d'une information quant au suivi des travaux et de leur état d'avancement, et ce de la manière la plus officielle possible.

Madame van Dieren souligne l'engagement très réel du PO, qui a récemment complètement restructuré sa façon de travailler.

2. Le décret "Arena" relatif aux inscriptions: l'association des parents ne se considère pas assez informée des tenants et aboutissants pour se prononcer sur cette matière.
3. Le soutien pédagogique: il n'y a pas encore de réponse à la demande de clarification de la destination de cette somme d'argent (qui frise quand même les 8.000 euros). Il est important d'en faire un usage utile et de le faire en toute transparence. Diverses suggestions sont lancées: participation à des voyages, organisation sur le long terme de remédiation pour des élèves ou des petits groupes d'élèves (par des étudiants par exemple, ou dans le cadre d'un projet de tutorat). Le point est remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, afin de permettre à chacun d'y réfléchir de manière plus approfondie.
4. Difficultés de transmission de l'Echo - bis: cela fonctionne mal, il faudrait une personne relai dans l'école et à tout le moins le relevé du nombre d'élèves dans chaque classe.
5. Les questions de clarification à propos de l'accident de santé d'un élève dans la cours de récréation et des procédures d'urgence dans ces cas n'ont pas encore été posées. A suivre donc

Prochaine réunion: le 23 janvier 2008 à 20H.